

et sainte amitié
ment à M. de La
de L'Épiciër, fille
Condé. Quoique
voies surnatu-
à être les pierres
leur conseilla
ps avant d'em-
se sentaient at-
sa de se retirer
flèche, où elles
par manière de
t, le jour de la
se joignirent
aient les ma-
y et Catherine
erent l'institut

entrepris de
Pierre Che-
ne riche, qui
versière pour
eu (2), con-
bâtisses. On
âtiments, et
oir été nou-

vement construits (1); et enfin on assura à l'Hôtel-Dieu quelques nouveaux revenus pour le faire subsister. Mais, lorsqu'il fut question de pourvoir à la conduite intérieure de cette maison, le directeur de M. de La Dauversière et les autres personnes de qui il prenait conseil, toujours persuadés qu'un simple laïque engagé dans le monde serait tout à fait impropre à être l'instituteur d'une nouvelle communauté de filles, furent d'avis d'appeler à la Flèche des religieuses hospitalières de Dieppe, qui suivaient la règle de Saint-Augustin. Ce projet était entièrement contraire à l'ordre que M. de La Dauversière avait reçu d'établir un nouvel institut en l'honneur de saint Joseph. Néanmoins, accoutumé qu'il était à ne pas prendre pour règle les lumières qu'il recevait de DIEU, avant qu'elles n'eussent été approuvées par ses supérieurs, il se soumit aveuglément à leur décision, et en sa qualité d'administrateur il traita avec les religieuses de Dieppe pour qu'elles prissent la conduite de l'Hôtel-Dieu. Elles goûtèrent fort cette proposition, et de son côté M. de La Dauversière pria l'évêque d'Angers d'autoriser leur établissement à la Flèche; ce que ce prélat fit aussitôt par une ordonnance du 16 août 1639 (2). Mais, au moment où le projet allait être exécuté, il survint des obstacles insurmontables de la part des religieuses elles-

(1) *Annales de l'Hôtel-Dieu de l'illemarie, par la sœur Morin.*

(2) *Requête de M. de La Dauversière à l'évêque d'Angers, du 28 mars 1642; archives de l'Hôtel-Dieu de la Flèche.*